



**HAL**  
open science

## L'écosystème ardéchois des métiers d'art : district culturel, milieu innovateur, communauté ou scène ?

Jean-Michel Kosianski

► **To cite this version:**

Jean-Michel Kosianski. L'écosystème ardéchois des métiers d'art : district culturel, milieu innovateur, communauté ou scène ?. 2022. hal-04829029

**HAL Id: hal-04829029**

**<https://univ-montpellier3-paul-valery.hal.science/hal-04829029v1>**

Submitted on 10 Dec 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **L'écosystème ardéchois des métiers d'art : district culturel, milieu innovateur, communauté ou scène ?**

*Jean-Michel KOSIANSKI, consultant (Dexteris Consultant) et maître de conférences associé (Université Paul Valéry – Montpellier 3)*

L'Ardèche accueille quelque 400 ateliers de professionnels des métiers d'art, dont 250 environ sur le territoire de l'ex-Pays de l'Ardèche Méridionale, faisant du Sud de l'Ardèche l'un des territoires ruraux à plus forte densité de professionnels des métiers d'art. Si la qualité de vie (alliée à un prix de l'immobilier bas) a été pendant longtemps un motif majeur dans le choix d'installation des professionnels des métiers d'art, ce sont les réseaux de solidarité qu'ils y ont fondés - avec l'appui des collectivités territoriales - qui constituent désormais le principal facteur d'attractivité de ce territoire à l'égard d'un milieu professionnel structurellement caractérisé par l'atomicité, l'isolement et un manque de visibilité (qui ont pour conséquence des chiffres d'affaires bas et des revenus annuels inférieurs à ceux de l'artisanat de production<sup>1</sup>).

L'Ardèche bénéficie aujourd'hui d'un « écosystème » ou d'un « territoire productif » qui est probablement l'un des plus structurés et dynamiques de France pour les métiers d'art. En effet, peu d'autres territoires - ruraux comme urbains - présentent une telle organisation et implication du milieu professionnel et un tel nombre d'acteurs - en particulier publics - en interaction avec les métiers d'art. Cet écosystème est le fruit d'un long travail de construction des professionnels et des institutions, que nous essaierons de décrire dans une première partie. Puis, dans une seconde partie, nous nous questionnerons sur le modèle le plus adapté pour son analyse, car si généralement les métiers d'art peuvent être envisagés dans leur dimension territoriale au moyen de concepts issus de l'économie, l'esprit de coopération et de solidarité qui caractérise le tissu des professionnels des métiers d'art ardéchois nous incitera à envisager des concepts de sociologie prenant davantage en compte les valeurs qui animent artistes et créatifs.

### **L'écosystème des métiers d'art de l'Ardèche : multiple et partenarial**

Depuis les années 2000, un ensemble de dynamiques collectives - tant professionnelles qu'institutionnelles - sont à l'œuvre dans l'Ardèche, et particulièrement dans le Sud de l'Ardèche. Elles constituent un écosystème - au sens premier du terme, c'est-à-dire un milieu organisé - sans équivalent en France. Ainsi, s'il peut être donné d'observer ailleurs des implications fortes en faveur des métiers d'art, de la part de collectivités de tailles diverses (citons sans viser à être exhaustif : Desvres, Nontron, Pantin, Paris, Pézenas, Pont-Scorff, l'Agglomération Seine-Eure, Limoges Métropole, Villedieu Intercom, etc.) ou de groupements professionnels (sont exemplaires notamment les actions structurantes de la Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace et du Pôle Céramique Normandie), aucun autre territoire en France ne semble bénéficier d'une implication aussi forte de la part simultanément des professionnels et des institutions.

Dans le Sud de l'Ardèche, des associations fondées par des professionnels des métiers d'art (Trajectoires, Scarabée, Rue des Arts...) développent des actions, notamment des événementiels de qualité, donnant aux métiers d'art une visibilité auprès des clientèles locales et touristiques, et des petits groupes de professionnels font vivre solidairement des points de vente (saisonniers) à Antraigues-sur-Volane, Balazuc, Jaujac, Joyeuse, Largentière, Les Vans, etc. Au Nord du département, à Tournon-sur-Rhône, l'association Métiers du Monde propose un lieu permanent d'exposition-vente : le Carré des Créateurs. Mieux encore, des ateliers ardéchois se sont groupés pour pouvoir prospecter collectivement de nouveaux marchés.

A l'intérieur de cet ensemble d'initiatives associatives, trois peuvent être mises en avant pour leur pertinence, leur originalité ou leur exemplarité : Trajectoires, l'Agence pour le développement des métiers d'art, Rue des Arts.

Trajectoires est une association fondée en 2007 par des professionnels des métiers d'art de l'Ardèche partageant de mêmes constats : ils se côtoient depuis des décennies mais se rencontrent rarement ; leurs lieux de diffusion et leurs clients sont nationaux et internationaux. Globalement, ils se sentent isolés : les habitants

---

<sup>1</sup> Pour aller plus loin : Institut Supérieur des Métiers, 2019, Chiffres clés des activités relevant principalement des « métiers d'art ».

et visiteurs de l'Ardèche ne sont pas leurs clients ; les ateliers sont disséminés en de très nombreux points d'un département dont la topographie induit des temps de déplacement longs ne favorisant ni les rencontres ni les collaborations. Dès lors, porté par une recherche commune d'excellence, ce groupe de (très bons) professionnels n'aura de cesse de démarcher les propriétaires de lieux patrimoniaux (château de Vogüé, parc du Château de Blou, ferme de Bourlatier ou dôme Saint-Benoît d'Aubenas) pour y présenter collectivement des pièces uniques valorisées par des scénographies créatives.

La préoccupation de commercialisation, qui généralement conduit des professionnels des métiers d'art à se regrouper, est amplement dépassée dans le cas de Trajectoires, puisque l'objet social est ainsi défini dans les statuts initiaux : *« l'insertion des professionnels dans le tissu culturel, social et économique, pour un développement, une meilleure identification et une reconnaissance de leurs pratiques »*. Il est indiqué par ailleurs que : *« Les métiers d'art font partie de l'identité du territoire ardéchois : les professionnels y sont très représentés ; ils sont autant de compétences dites « d'ateliers » ; ils participent de l'identité culturelle locale ; enfin, ils créent et produisent à partir des patrimoines locaux, et les enrichissent »*.

L'Agence pour le développement des métiers d'art est née en 2015 d'une réflexion portée par Trajectoires. Cette association, sans équivalent en France, se décrit comme « un modèle unique de développement économique, culturel et solidaire ». Elle vise principalement à susciter des commandes auprès de clientèles assez peu démarchées par les professionnels des métiers d'art : collectivités, entreprises, établissements scolaires, prescripteurs... Mais comme Trajectoires, l'Agence met en avant un rôle qui ne se limite pas à l'économique : *« elle participe à diffuser les créations, la connaissance et les valeurs des métiers d'art dans le tissu social, culturel et éducatif »*.

Malgré la difficulté à inventer un modèle économique *ad hoc*, l'Agence innove et prouve l'existence de potentialités nouvelles de marché, dont l'accès est rendu possible par la mutualisation, la coopération et la structuration d'une offre collective : gamme d'objets inspirés des collections d'un musée, totems d'entrée de sentiers de randonnée, reproductions permettant aux mal-voyants de se représenter tactilement des monuments, etc.

L'objet de Rue des Arts (association créée en 2010) est assez unique aussi. S'il existe effectivement en France une centaine de « pôles métiers d'art » relevant de démarches de développement local portées par des collectivités territoriales (nous y reviendrons plus loin), peu par contre ont été conçus et développés par des professionnels des métiers d'art. Fait exception une commune de l'Ardèche : Joyeuse, où la présence d'ateliers qu'il est donné d'observer dans le centre-ville est le fruit de la volonté (forte) d'un noyau d'artisans d'art et d'artistes (à l'origine installés à proximité de Joyeuse), qui eurent l'intuition que se regrouper dans un centre bourg à vocation commerciale et touristique leur conférerait plus de visibilité et d'attractivité auprès des clientèles permanente et saisonnière de leur territoire. Ce sont donc des professionnels qui ont identifié et démarché les propriétaires de locaux vacants, négocié avec eux les loyers, promu la démarche auprès de leurs pairs, communiqué et créé des événements pour faire connaître la Rue des Arts auprès du public. La Commune a accompagné et facilité la démarche associative (alors qu'habituellement la collectivité exerce un rôle moteur, comme à Annonay ou à Aubenas par exemple) et a pu obtenir le label « Ville et Métiers d'Art » (avant que la labellisation ne soit élargie à la Communauté de Communes).

Une autre association du Sud de l'Ardèche : le Collectif du Château de Verchaüs, peut également être mise en exergue. Réunissant des artistes et des collectifs œuvrant dans le champ de la création et de la culture, elle est à l'origine d'une « friche artistique », qui fut l'une des premières à accorder une place aux créateurs des métiers d'art (ces « tiers-lieux d'avant l'heure » avaient tendance à privilégier partout ailleurs les arts visuels, le spectacle vivant et leurs activités connexes : édition, infographie, communication...). Depuis 2005, le Château de Verchaüs est donc un espace mutualisé de création et de développement artistique, dont l'originalité tient à la pluridisciplinarité des pratiques : art contemporain, métiers d'art, spectacle vivant...

Au cours des vingt dernières années sont ainsi apparues, en divers endroits du département, des associations aux objets différenciés, avec l'intention de donner de la visibilité aux métiers d'art auprès des habitants et des touristes, mais aussi auprès de clientèles nouvelles (entreprises, collectivités...). Par l'implication de leurs membres, par la pertinence, l'originalité et la qualité de leurs propositions, elles ont permis d'attirer l'attention des élus et des collectivités sur la présence de professionnels des métiers d'art nombreux - mais jusqu'alors invisibles - constituant une potentialité à maints égards : économique et culturelle (objets conçus et fabriqués

en Ardèche), touristique (ateliers ouverts au public, boutiques collectives, événements et expositions dans des lieux patrimoniaux), démographique (installation de nouveaux professionnels), mais aussi citoyenne, solidaire et sociale (capacité à interagir avec d'autres acteurs et milieux : établissements scolaires, sites culturels, etc.).

C'est ainsi que, plus ou moins concomitamment avec les initiatives du milieu professionnel, communes, intercommunalités, Pays de l'Ardèche Méridionale et Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche ont défini et mis en œuvre - à partir des années 2000 - des programmes et équipements favorables à l'accueil, la valorisation, le développement économique et l'innovation dans les métiers d'art. Ces initiatives publiques ont trouvé pour une large part leur cohérence et leurs financements dans les programmes territoriaux (patrimoine, création artistique, stratégie touristique, filières économiques locales...) qui ont accompagné la création de la Grotte Chauvet 2.

Du côté institutionnel, l'écosystème des métiers d'art bénéficie (ou a bénéficié) d'un ensemble de dispositifs et équipements, majoritairement initiés ou implantés dans le Sud du département. Chronologiquement peuvent être mentionnées :

- la réalisation en 2003, sous l'impulsion du Salon Gourmand et Artisanal de Joyeuse (soutenu par la Commune de Joyeuse et la Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie), d'un « concours de tables dressées », dont les lauréats ont été invités à exposer leurs créations (mobilier et arts de la table) au salon Maison & Objet ;
- la mise à disposition en 2005, à l'initiative de la Commune de Viviers, du Château de Verchaüs (propriété de Lafarge) en faveur d'un collectif d'artistes, professionnels des métiers d'art et organismes culturels (comme indiqué plus haut) ;
- la création à Chandolas en 2006, sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie, de Pépit'art, une des (très) rares pépinières d'entreprises métiers d'art existant en France ;
- la mise en place (entre 2010 et 2020) d'un schéma de développement économique des métiers d'art à l'échelle du Pays de l'Ardèche Méridionale (cofinancé par le Conseil Régional et animé par une chargée de mission dédiée) ;
- la création sur le site de Pépit'art, à partir de 2016, d'un « pôle d'innovation métiers d'art » : le Polinno, à l'initiative du Pays de l'Ardèche Méridionale et de la Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie ;
- la création en 2019, par la Commune de Vallon-Pont d'Arc, d'un « Village d'Artisans d'Art » (composé de quatre espaces individuels de production et d'un espace collectif de vente) ;
- et l'ouverture prochaine dans le centre d'Aubenas d'un « Pôle des Métiers d'Art » (espaces individuels de production, lieux collectifs de vente et grand espace d'exposition et d'animation) voulu par la Commune.

Parmi toutes les réalisations publiques, une mérite un développement particulier : le Polinno, né de la capacité de « collectivités » (la Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie et le Pays de l'Ardèche Méridionale) à dialoguer avec les professionnels des métiers d'art et leurs collectifs (Trajectoires et l'Agence pour le développement des métiers d'art principalement). Le Polinno s'inscrit dans une continuité d'action avec Pépit'art, équipement qui a permis aux élus du Sud de l'Ardèche de constater la capacité du territoire à attirer de très bons jeunes créateurs, mais aussi la difficulté des professionnels des métiers d'art (y compris les plus anciens) à tirer un revenu correct de leur activité. Partant, ils ont cherché à définir, en lien avec les professionnels, des voies nouvelles de développement, que les pouvoirs-publics pourraient favoriser, voire cofinancer, dans une acception large de l'innovation.

Aujourd'hui observé et étudié par d'assez nombreuses collectivités françaises s'interrogeant sur les outils territoriaux appropriés au développement économique des métiers d'art, le Polinno a été labellisé « Manufacture de Proximité » dans le cadre du plan France Relance<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Cette récente labellisation devrait donner accès à une ingénierie et à des financements qui permettront au Polinno de consolider et vraisemblablement amplifier son action.

Plus au Nord de l'Ardèche sont à considérer d'autres démarches structurantes initiées par des collectivités. En particulier « Créa'cœur » (dispositif d'Annonay-Rhône Agglo pour encourager l'installation de professionnels des métiers d'art et d'artistes dans le centre-ville d'Annonay) et la Vallée du Bijou.

La Vallée du Bijou est une action de développement local née de la coopération de deux intercommunalités (fusionnées aujourd'hui en une seule entité : la Communauté de Communes Val'Eyrieux) qui, constatant le déclin d'une filière bijoutière présente sur leurs territoires depuis 1868 (date d'installation de l'entreprise Murat à Saint-Martin-de-Valamas), ont décidé en 2008 d'engager une ambitieuse stratégie fondée principalement sur : la valorisation de l'identité locale du bijou, le maintien et le développement des établissements de production, l'encouragement à l'installation de nouvelles activités (et de nouveaux actifs)... Outre le développement du Festival du bijou, deux équipements ont été créés : l'Atelier du Bijou (espace muséal et pépinière des métiers de la bijouterie), dans l'ancienne « usine Murat » à Saint-Martin-de-Valamas et la Maison du Bijou (espace d'exposition et d'interprétation), au Cheylard.

En outre, communes, intercommunalités, Parc Naturel Régional, Département, Région et services de l'État (la DIRECCTE en particulier) favorisent, par des financements et de l'ingénierie, les initiatives collectives des professionnels des métiers d'art. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat apporte également un appui technique aux projets collectifs et individuels des artisans d'art, leur propose des formations, coordonne les Journées Européennes des Métiers d'Art et porte (en collaboration avec l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche) une « Route des Métiers d'Art » promotionnant les ateliers ouverts au public. Enfin, le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche a favorisé la création et l'essor de Trajectoires, en l'impliquant dans l'organisation d'un événement (« Les Chemins de la Création ») et en finançant ses premières expositions. Plus récemment, il s'est engagé dans une action de valorisation du patrimoine et des savoir-faire de la pierre sèche, ainsi que dans la réalisation d'un parcours artistique à ciel ouvert : « Le Partage des Eaux », qui permet des passerelles avec les lieux et événements dédiés aux métiers d'art.

### **Quel(s) modèle(s) pour l'écosystème ardéchois des métiers d'art ?**

Ce qui précède conduit à envisager l'Ardèche - et en particulier le Sud du département – comme un « espace productif »<sup>3</sup> propice au développement des métiers d'art et dont les caractéristiques principales sont : l'existence de réseaux de solidarité entre professionnels, une coopération entre acteurs privés et publics, une capacité à définir (et mettre en œuvre/ expérimenter) des actions innovantes. Dès lors, on peut s'interroger sur la meilleure façon de modéliser ces interactions nombreuses – et sans équivalent en France – entre institutions et métiers d'art.

Pour débiter cette seconde partie, définissons quelques notions essentielles.

Le développement local est « *un processus mis en œuvre par les acteurs d'une communauté locale en difficulté en vue d'un développement basé sur la valorisation des ressources de leur territoire* » (Vachon). Il prend appuie sur trois principes fondamentaux : le développement local est un processus global (il ne se limite pas à la seule dimension économique) ; la ressource humaine est la force motrice du développement ; les micro-initiatives participent au développement.

Pour l'analyse des processus de développement local basés sur la culture, il est fait appel en général à un ensemble de notions relevant de l'économie territoriale<sup>4</sup>. Les principales sont :

- le cluster : ensemble d'entreprises (le plus souvent de petites tailles) ancrées localement, regroupées autour d'un même créneau ou appartenant à une même filière et désireuses de fédérer leurs énergies en lien avec le territoire pour conquérir des marchés qui ne seraient pas accessibles par les entreprises seules (France Clusters) ;
- le district (ou district industriel) : système local de petites et moyennes entreprises spécialisées où du savoir est créé et circule (Sacco<sup>5</sup>), et conscientes d'appartenir à une communauté locale (Becattini<sup>6</sup>) ;

---

<sup>3</sup> Au sens que lui confère Géoconfluences : espace auquel les acteurs (économiques et politiques, mais aussi les habitants) ont conscience d'appartenir, et qu'ils s'approprient dans les discours et les pratiques (Géoconfluences).

<sup>4</sup> Pour aller plus loin : KOSIANSKI Jean-Michel (2011) et PILATI Thomas et TREMBLAY Diane-Gabrielle (2007).

- le milieu innovateur : territoire, où l'interaction d'un ensemble d'acteurs (entreprises, institutions, etc.) engendre une dynamique du développement territorial (Ech-Chbani<sup>7</sup>).

Des concepts issus de la sociologie peuvent aussi être mobilisés<sup>8</sup> : la communauté et la scène. Leur utilisation est plus récente et peine à se généraliser à l'ensemble des domaines culturels. Pour Cohendet<sup>9</sup>, la communauté est un groupe à la structure informelle, où le comportement des membres se caractérise par l'engagement volontaire dans la construction, l'échange et le partage de connaissances dans un domaine donné. La scène est une notion encore émergente, donc floue et non-stabilisée, pour laquelle existent plusieurs définitions. Dans le langage courant, elle associe un genre culturel à un lieu (Molho et Morteau<sup>10</sup>). « *Le cas le plus emblématique est celui de la scène musicale, exploré par Guibert* » (Molho et Morteau), lequel utilise ce concept pour étudier le fonctionnement et les relations entre acteurs d'une scène, ainsi qu'entre ceux-ci et l'extérieur.

Les dénominations et définitions co-existant en économie pour représenter un espace productif mettent toutes en avant : l'importance des échanges hors marché ; le fait que les entreprises localisées dans cet espace bénéficient d'un avantage concurrentiel sur les entreprises situées à l'extérieur. De fait, pour les entreprises culturelles et à partir d'une approche quantitative, Greffe et Simonnet démontrent que l'effet de synergie du regroupement géographique l'emporte sur l'effet de concurrence, lequel menace surtout les entreprises exposées à un risque de copiage élevé et dont la clientèle est principalement locale. Or le marché d'un professionnel des métiers d'art n'est pas local et le risque de copiage limité car la créativité est un facteur clef de son processus de création et de production.

Les notions utilisées en économie pour représenter un espace productif recouvrent toutes les points de définition suivants : une concentration de PME sur un territoire géographiquement limité ; spécialisées dans un secteur d'activité, autour d'un produit ou d'un métier ; entretenant simultanément des relations de concurrence et de coopération ; pouvant s'appuyer sur une structure d'animation associant les autres acteurs du territoire. Le district industriel se distingue par une dimension moins valorisée dans les autres concepts : la prise en compte (expresse et consciente) d'une logique sociale communautaire à côté de la logique économique. Cette caractéristique a conduit plusieurs auteurs (Greffe, Sacco, Santagata, Scott...) à décliner le district en district culturel.

Le district est une notion ancienne. On la doit à Marshall qui, en 1919, décrit et analyse des concentrations industrielles en Europe, et met en évidence les avantages dont bénéficient les lieux où se concentrent diverses compétences autour d'une même production. Dans les années quatre-vingt-dix, les travaux de Becattini sur la « Troisième Italie » donnent un intérêt nouveau au district. Alors que les travaux plus anciens décrivent le district industriel comme un système reposant sur des réseaux de relations personnelles et informelles, les analyses du modèle italien révèlent le rôle d'instances intermédiaires (associations, coopératives, organisations professionnelles...) chargées de la régulation sociale du système local et de l'apport de réponses techniques aux besoins des entreprises.

Greffe présente le district culturel comme un mode d'organisation spatiale permettant d'assumer les contraintes d'une économie globale où de nouveaux produits mettent fin aux produits existants ; caractéristique partagée par les métiers d'art d'après Greffe : « *même des biens relevant de l'artisanat d'art font l'objet de réajustements perpétuels liés à l'amélioration du savoir-faire ainsi qu'à la variabilité des goûts* ». Sacco<sup>11</sup>,

---

<sup>5</sup> Cité par PILATI Thomas et TREMBLAY Diane-Gabrielle (2007).

<sup>6</sup> BECATTINI Giacomo, 1992, « Le district industriel : milieu créatif », *Espaces et Sociétés*, n°66, p. 146-163

<sup>7</sup> ECH-CHBANI Amina, 2017, « Développement territorial numérique et délocalisations de services : caractéristiques pertinentes et nouvelles tendances de modélisation », *Revue Économie, Gestion et Société*, n°14, décembre.

<sup>8</sup> Pour aller plus loin : SAGOT-DUVAUROUX Dominique (2016).

<sup>9</sup> Cité par MOLHO Jérémie et MORTEAU Hélène (2016).

<sup>10</sup> MOLHO Jérémie et MORTEAU Hélène, 2016, « Du cluster culturel à la scène ? Glissements sémantiques dans le cas nantais », in SAGOT-DUVAUROUX Dominique (dossier coordonné par), *Culture et créativité : les nouvelles scènes*, L'Observatoire, n°47, hiver, p. 57-61.

<sup>11</sup> Cité par PILATI Thomas et TREMBLAY Diane-Gabrielle (2007).

pour qui la création et la circulation du savoir - grâce à l'échange d'idées entre acteurs culturels - constitue le fondement du district culturel, distingue avec Blessi et Ferilli<sup>12</sup> :

- le district culturel « top down » (que nous préférons qualifier de descendant), mono-secteur et conçu grâce à des interventions de planification,
- le district culturel « bottom-up » (que nous préférons qualifier d'ascendant), mono-secteur également, mais activé par un processus d'auto-organisation,
- et le district culturel « évolué » : il n'est pas mono-filière, il combine les éléments des districts descendants et ascendants et il repose sur une complémentarité stratégique entre secteurs culturels et secteurs de production.

Le district culturel se révèle pertinent pour l'analyse des démarches de développement local par les métiers d'art conduites à l'intérieur d'un espace assez restreint - quartier, commune, voire intercommunalité – et s'apparentant à des « pôles métiers d'art » (Kosianski, 2011). Pour les démarches supra communales (départementales et régionales), une proximité avec le milieu innovateur est à rechercher.

Les pôles métiers d'art sont des concentrations d'entreprises de métiers d'art, qui entretiennent des relations entre elles et avec le territoire (Kosianski, 2004). Ils sont le fruit de démarches empiriques de développement local apparues en France à partir des années quatre-vingt-dix. Ils concernent des territoires plus ou moins étendus, de l'intra communal (le quartier) à l'intercommunal, où les savoir-faire et les productions des professionnels des métiers d'art sont valorisés, souvent à l'initiative d'une collectivité soucieuse d'attractivité touristique ou de revitalisation. La concentration de professionnels des métiers d'art peut être ancienne : c'est la présence d'un savoir-faire traditionnel qui fonde la démarche de développement local, comme dans la Vallée du Bijou. Mais, dans une majorité de cas, la volonté de valorisation est préalable à la présence des professionnels (comme à Aubenas par exemple) : les pôles sont alors le résultat de démarches volontaristes d'acteurs publics locaux désireux de favoriser l'installation d'entreprises de métiers d'art sur leur territoire<sup>13</sup>.

*« Le milieu innovateur peut se définir comme un ensemble territorialisé régi par des normes, des règles, des valeurs qui sont autant de modalités guidant les comportements des acteurs et les relations qu'ils entretiennent. Il a deux rôles, celui de développer de manière autonome des ressources spécifiques et différenciées, et celui de percevoir, d'identifier et de formuler les projets permettant l'adaptation et le renouvellement du système de production localisé » (Maillat<sup>14</sup>). Le milieu innovateur fait ainsi référence au milieu « contexte » et au milieu « acteur ». L'innovation y est envisagée dans une conception territoriale, collective et endogène ; le rôle du milieu est de valoriser des ressources territoriales existant à l'état de potentiel latent afin d'en faire des facteurs « en activité » (Colletis et Pecqueur<sup>15</sup>). Pour l'inventeur du milieu innovateur, Philippe Aydalot<sup>16</sup> : « l'entreprise innovante ne préexiste pas aux milieux locaux, elle est secrétée par eux. Les comportements innovateurs dépendent essentiellement de variables définies au niveau local ou régional. En effet, le passé des territoires, leur organisation, leur capacité à générer un projet commun, le consensus qui les structure sont à la base de l'innovation ».*

Pour revenir au cas de l'Ardèche, les démarches décrites au chapitre précédent semblent dans une première lecture pouvoir toutes être envisagées au moyen d'un des concepts présentés :

- districts culturels descendants dans la Vallée du Bijou, à Annonay, à Aubenas et à Vallon-Pont d'Arc,
- districts culturels ascendants à Joyeuse et au Château de Verchaüs,
- district culturel évolué par la conjonction des efforts du Pays Beaume-Drobie (Polinno) et de l'Agence pour le développement des métiers d'art, avec potentialité de milieu innovateur s'il y a élargissement à d'autres territoires, collectivités et collectifs : les Monts d'Ardèche, Trajectoires, etc.

---

<sup>12</sup> Cités par PILATI Thomas et TREMBLAY Diane-Gabrielle (2007).

<sup>13</sup> Pour aller plus loin : KOSIANSKI Jean-Michel (2004 et 2011).

<sup>14</sup> MAILLAT Denis, 1998, « From the industrial district to the innovative milieu : contribution to an analysis of territorialised productive organisations », Recherches Économiques de Louvain, n°64, p. 111-129.

<sup>15</sup> COLLETIS Gabriel et PECQUEUR Bernard, 2004, « Révélation de ressources spécifiques et coordination située », communication au Colloque international sur l'économie de proximité, Marseille, 8-9 juin.

<sup>16</sup> AYDALOT Philippe, 1980, Dynamique spatiale et développement inégal, Economica.

Le district culturel et le milieu innovateur permettent de s'intéresser aux regroupements d'entreprises culturelles – et notamment métiers d'art - dans des contextes non nécessairement urbains, contrairement à d'autres notions comme celle – très répandue – de la ville créative. Ils indiquent comment des dynamiques économiques et créatives générées par une multitude d'acteurs de faibles tailles généralement, spécialisés dans une production de niches et reliés par des relations de complémentarité se voient stimulées par la mise en commun de ressources *via* des réseaux et des partenariats plus ou moins formels (Kosianski et Soldo). L'accès au capital, le partage d'équipements, la mobilisation *ad hoc* de compétences, la circulation et le croisement des idées et de la main d'œuvre qualifiée contribuent à conforter l'avantage compétitif de ces espaces spécialisés (Lazzeri<sup>17</sup>).

Acteurs culturels et créatifs sont envisagés comme de « purs » acteurs économiques dans le district, qui ne prend pas en compte leurs aspirations esthétiques et sociales ni ne les considère comme des acteurs sociaux mobilisés pour défendre des valeurs. Or Molho et Morteau<sup>18</sup> montrent, à partir de l'exemple du Quartier de la Création de l'île de Nantes, qu'une référence explicite aux concepts issus de l'économie, afin de mobiliser les acteurs culturels et les faire coopérer, peut se heurter à leur réticence : organisée à l'origine sur le modèle d'un « cluster culturel » (en 2009), la gouvernance du Quartier de la Création a évolué pour constituer des « communautés créatives » (à partir de 2014). Molho et Morteau précisent que les acteurs culturels jugent le cluster (et par extension assurément le district, le milieu, etc.) trop économique, trop descendant (ou « top down »), trop directif et trop éloigné de leurs pratiques, langage et valeurs. Ils préconisent conséquemment de se référer à la communauté ou à la scène qui, comme le district culturel et le milieu innovateur, s'intéressent aux dynamiques collectives du secteur culturel, mais avec un angle de vue différent, plus en phase avec les aspirations des acteurs culturels. Ainsi, la communauté prend en compte leur besoin d'autonomie et la scène apporte une plus grande focalisation sur l'identité esthétique et normative des productions culturelles d'un territoire et sur leur inscription dans des enjeux sociétaux.

Communauté et scène constituent donc une alternative aux modèles économiques. Ils prennent « *acte de la nature de l'économie culturelle : sociale, créative, réflexive, contestataire* » (Molho et Morteau) et répondent à la défiance des acteurs culturels vis-à-vis d'une autorité qui viendrait étouffer leur créativité. Les professionnels des métiers d'art ne font pas exception : ils évoquent spontanément un risque d'instrumentalisation quand un projet de pôle métiers d'art ne prend pas suffisamment en compte leurs aspirations et besoins. Plus globalement, on peut envisager que les professionnels sont lassés d'être vus comme des producteurs de biens culturels guidés seulement par des préoccupations économiques (être visible de la clientèle, développer le chiffre d'affaires, etc.).

En conséquence, même si l'enjeu économique des métiers d'art ne saurait être remis en cause, il semble pertinent de se référer aux concepts de communauté et de scène, afin de considérer aussi les professionnels des métiers d'art en tant qu'acteurs sociaux ouverts à la coopération parce que mobilisés par des pratiques et des valeurs qui les définissent et les rapprochent. D'ailleurs, dans un rapport de 2016, constatant qu'institutions et collectivités envisageaient les professionnels des métiers d'art comme des acteurs en mesure de répondre à deux enjeux économiques majeurs pour l'Ardèche (développer l'économie productive et valoriser l'économie touristique), nous indiquons : « (...) *La reconnaissance d'un rôle d'acteur économique fait apparaître en creux que le rôle culturel (en rapport avec la création et le patrimoine) et le rôle social (en rapport avec le cadre de vie, l'éducation...) des professionnels des métiers d'art est peu ou pas perçu, notamment par une majorité d'élus locaux* »<sup>19</sup>.

## Bibliographie

---

<sup>17</sup> LAZZERI Yvette, 2010, « Créativité, industries créatives, territoires créatifs : un état de l'art ? » PPDTM, Les notes du Pôle, Aix-Marseille Université.

<sup>18</sup> MOLHO Jérémie et MORTEAU Hélène, op.cit.

<sup>19</sup> Dexteris Consultant, Shohan Conseil et VITAM, 2016, Étude d'opportunité et de définition d'un projet de pôle d'innovation « métiers d'art à l'échelle du Pays de l'Ardèche Méridionale - Rapport phase 1 : étude d'opportunité et de faisabilité des contenus, rapport rédigé pour le Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale.

COURLET Claude et PECQUEUR Bernard, *L'économie territoriale*, 2013, Presses universitaires de Grenoble, collection *L'économie en +*

GREFFE Xavier, 2004, « Le rôle de la culture dans le développement local », in SAEZ Guy, *Institutions et vie culturelles*, collection *Les notices*, La Documentation française, p. 60-64

GREFFE Xavier et SIMMONET Véronique, 2008, « La survie des nouvelles entreprises culturelles : le rôle du groupement géographique », *Recherches Économiques de Louvain*. N°3, vol. 74, p. 327-357

KOSIANSKI Jean-Michel, 2004, « Les pôles métiers d'art : des démarches empiriques de développement local relevant des réseaux de solidarité territoriale à finalité productive », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°3, p. 391-414

KOSIANSKI Jean-Michel, 2011, « Territoire, culture et politiques de développement économique local : une approche par les métiers d'art », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°1/2011, mars, p. 81-111

KOSIANSKI Jean-Michel et SOLDI Edina, 2014, « L'organisation créative ancrée en son milieu : l'exemple des métiers d'art », in KAHN René, Le SQUERE Roseline et KOSIANSKI Jean-Michel, *Cultures régionales, développement économique. Des ressources territoriales pour les économies régionales*, L'Harmattan, collection *Villes et Entreprises*, p. 221-244.

PILATI Thomas et TREMBLAY Diane-Gabrielle, 2007, « Cité créative et district culturel. Une analyse des thèses en présence », *Géographie, économie, société*, n°2007/4 vol.9, p. 381-401

SAGOT-DUVAUROUX Dominique (dossier coordonné par), 2016, *Culture et créativité : les nouvelles scènes*, L'Observatoire, n°47, hiver

VACHON Bernard, 1993, *Le Développement local, théorie et pratique*, Gaëtan Morin Éditeur